Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

**Doc. 12150 Seconde édition**
17 mai 2010

# Décision de la Cour européenne des droits de l'homme contre la présence de crucifix dans les salles de classe d'Italie

**Déclaration écrite n° 437**

---

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

---

Le 3 novembre 2009, la Cour européenne des droits de l'homme a estimé que les crucifix accrochés dans les salles de classe d'Italie constituaient une violation des droits religieux et éducatifs. Nous, membres soussignés de l'Assemblée, nous désolidarisons fermement de cette décision pour les raisons suivantes:

– les crucifix ne sont plus des symboles purement religieux, mais sont communément considérés comme étant représentatifs de l'histoire et de l'identité italiennes;

– aucune activité religieuse n'est imposée aux élèves des écoles d'Italie, ni aucune adoration des crucifix accrochés dans leurs salles de classe;

– la décision s'appuie sur le paragraphe 9 de la Convention, qui garantit la liberté de religion mais non l'égalité entre les religions. Or, seule cette dernière garantie obligerait l'Etat à la neutralité envers les religions pour garantir la liberté de religion;

– la décision est en conflit avec le concept de la « marge d'appréciation » qui oblige la Cour à prendre en compte les différences culturelles, historiques et philosophiques entre Strasbourg et le pays en question.

Nous nous inquiétons de la manière dont cette décision affectera les droits des pays dotés d'une religion d'Etat d'afficher des symboles religieux dans les espaces publics en général.

Nous pensons qu'il s'agit d'une décision politique, qui excède en cela les compétences de la Cour.

*Signé (voir au verso)*

*Signé*[1]*:*

JENSEN Mogens, Danemark, SOC
AGIUS Francis, Malte, PPE/DC
ANIKASHVILI Magdalina, Géorgie, ADLE
ARRIGO Robert, Malte, PPE/DC
BENDER Ryszard, Pologne, GDE
BERGAMINI Deborah, Italie, PPE/DC
BOLDI Rossana, Italie, GDE
CESA Lorenzo, Italie, PPE/DC
COLEIRO PRECA Marie-Louise, Malte, SOC
DALGAARD Per, Danemark, GDE
DAVITAIA Paata, Géorgie, GDE
DEBONO GRECH Joseph, Malte, SOC
FALZON Joseph, Malte, PPE/DC
FARINA Gianni, Italie, SOC
FARINA Renato, Italie, PPE/DC
FENECH ADAMI Joseph, Malte, PPE/DC
GIARETTA Paolo, Italie, ADLE
HANCOCK Mike, Royaume-Uni, ADLE
KAŹMIERCZAK Jan, Pologne, PPE/DC
KELLY Peter, Irlande, ADLE
KÜHNEL Franz Eduard, Autriche, PPE/DC
LEYDEN Terry, Irlande, ADLE
LIPIŃSKI Dariusz, Pologne, PPE/DC
LØHDE Sophie, Danemark, ADLE
MAISSEN Theo, Suisse, PPE/DC
MALGIERI Gennaro, Italie, PPE/DC
MIGNON Jean-Claude, France, PPE/DC
NĚMCOVÁ Miroslava, République tchèque
ROSSELL TARRADELLAS Amadeu, Andorre, ADLE
ROWEN Paul, Royaume-Uni, ADLE
RUSSO Giacinto, Italie, ADLE
SANTINI Giacomo, Italie, PPE/DC
SCHMIDT Hans Christian, Danemark
SIMMS Scott, Canada
SKIBBY Hans Kristian, Danemark, GDE
SKIBBY Hans Kristian, Danemark, GDE
ŠOJDROVÁ Michaela, République tchèque
STUCCHI Giacomo, Italie, GDE
TOFANI Oreste, Italie, PPE/DC
TORRES PUIG Joan, Andorre, ADLE
VALENTINO Giuseppe, Italie, GDE
VITALI Luigi, Italie, PPE/DC
VOLONTÈ Luca, Italie, PPE/DC
WEEKERS Frans, Pays-Bas
ZACCHERA Marco, Italie, GDE

---

Total = 44

---

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
   GDE: Groupe démocrate européen
   PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
   SOC: Groupe socialiste